



Mai 2016

Contenu :

1. PSR-SIIRI V4 – Appel à projets
2. PSR-SIIRI V4 – Québec - Chine
3. CRSNG Découverte – Avis d'intention

## 1. PSR-SIIRI V4 — Appel à projets

Date limite : **22 juillet 2016**

Le Programme de soutien à la recherche, volet 4 : Soutien à des initiatives internationales de recherche et d'innovation (PSR-SIIRI) contribue à soutenir l'action internationale des acteurs québécois des milieux universitaire, institutionnel et industriel travaillant dans les différents créneaux de la recherche et de l'innovation. À cet effet, le ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation (MESI) lance un nouvel appel de projets PSR-SIIRI pour l'année 2016-2017.

Les projets doivent faire appel à la participation **d'au moins une entreprise québécoise** (en priorité une PME) ou un organisme issu du milieu preneur québécois et un chercheur du milieu de la recherche et de l'enseignement québécois, sans quoi la proposition soumise ne sera pas considérée.

### AIDE FINANCIÈRE

L'aide financière du MESI prendra la forme d'une contribution non remboursable et non récurrente pouvant **atteindre 50 % des dépenses admissibles de la partie québécoise**, jusqu'à concurrence de 1,5 million de dollars sur trois ans par projet.

### TROIS TYPES DE PROJETS ADMISSIBLES

1. **Projets de recherche bilatéraux** (entre le Québec et un pays, ou entre le Québec et une autre province canadienne, aide maximale 150 000 \$ sur trois ans).
2. **Projets de recherche multilatéraux** (entre le Québec et au moins deux pays ou provinces canadiennes, aide maximale 250 000 \$ sur trois ans).
3. **Projets d'envergure** (aide maximale 1,5 million de dollars sur trois ans) : projets admissibles au programme-cadre de recherche européen Horizon 2020.

### DURÉE DES PROJETS

La durée minimale des projets est de deux ans et la durée maximale est de trois ans.

## DOMAINES ET TECHNOLOGIES PRIORITAIRES

1. Aérospatiale;
2. Biotechnologies et bioalimentaire;
3. Énergies renouvelables, électrification des transports et technologies propres;
4. Matériaux avancés et aluminium;
5. Sciences de la vie, technologies médicales et soins de santé personnalisés;
6. Technologies de l'information et des communications et industries créatives;
7. Thèmes relatifs au Plan Nord;
8. Thèmes relatifs à la Stratégie maritime.

## DATES IMPORTANTES

- Date limite interne pour la présentation du budget complet et des sources d'appariements : **6 juillet 2016**.
- Date limite interne pour la réception des propositions complètes : **11 juillet 2016**.
- Date limite à l'organisme : **22 juillet 2016**

Pour plus d'informations sur le programme <https://www.economie.gouv.qc.ca/index.php?id=21504>

### **IMPORTANT**

*Compte tenu du personnel réduit durant cette période de vacances, il est crucial de respecter la date limite interne pour révision de la conformité et bonification de votre demande.*

*Si vous comptez déposer une demande, s.v.p. aviser Louise Tremblay **au plus tard le 3 juin 2016**, car une entente de propriété intellectuelle doit être signée « avant » le dépôt au MESI et ce type d'entente nécessite du temps.*

*Vos demandes à l'interne devront être acheminées à [marie-helene.girard@vrr.ulaval.ca](mailto:marie-helene.girard@vrr.ulaval.ca) et [louise.tremblay@fsaa.ulaval.ca](mailto:louise.tremblay@fsaa.ulaval.ca)*

## 2. PSR -SIIRI — Appel à projets Québec - Chine

**Date limite : 15 juin 2016**

Cet appel vise la réalisation de projets de recherche et développement sino-québécois majeurs ayant une composante industrielle québécoise et chinoise susceptible de générer des retombées économiques.

Chaque demande doit **obligatoirement inclure un partenaire privé québécois et un partenaire privé chinois** à titre de demandeur principal ou de partenaire de recherche secondaire.

Pour cet appel de projets Québec-Chine, les parties visent à soutenir des projets qui :

1. sont susceptibles de générer des innovations porteuses de développement économique;
2. pourront générer des retombées mutuellement bénéfiques;
3. permettent d'établir des partenariats durables et fructueux entre chercheurs chinois et québécois.

## AIDE FINANCIÈRE

L'aide financière du MESI prendra la forme d'une contribution non remboursable pouvant atteindre **50 % des dépenses admissibles** de la partie québécoise, jusqu'à concurrence de **250 000 \$ sur trois ans** par projet.

## DURÉE DES PROJETS

**La durée minimale des projets est de deux ans et la durée maximale est de trois ans.**

## DOMAINES ET TECHNOLOGIES PRIORITAIRES

Six à dix projets de recherche seront sélectionnés, prioritairement dans les secteurs suivants :

- Technologies de l'information et des communications (TIC) relatives à la santé et à l'environnement;
- Développement durable, particulièrement en ce qui a trait aux nouveaux matériaux, aux énergies renouvelables et aux technologies marines.

Des projets porteurs dans d'autres secteurs que ceux mentionnés ici pourraient aussi être retenus.

## DATES IMPORTANTES

- Date limite interne pour la présentation du budget complet et des sources d'appariements : **1<sup>er</sup> juin 2016**.
- Date limite interne pour la réception des propositions complètes : **8 juin 2016**.
- Date limite à l'organisme : **15 juin 2016**

Pour plus d'informations sur le programme : <https://www.economie.gouv.qc.ca/index.php?id=21502>

### **IMPORTANT**

*Compte tenu du personnel réduit durant cette période de vacances, il est crucial de respecter la date limite interne pour révision de la conformité et bonification de votre demande.*

*Si vous comptez déposer une demande, s.v.p. aviser Louise Tremblay **au plus tard le 27 mai 2016**, car une entente de propriété intellectuelle doit être signée « avant » le dépôt au MESI et ce type d'entente nécessite du temps.*

*Vos demandes à l'interne devront être acheminées à [marie-helene.girard@vrr.ulaval.ca](mailto:marie-helene.girard@vrr.ulaval.ca) et [louise.tremblay@fsaa.ulaval.ca](mailto:louise.tremblay@fsaa.ulaval.ca)*

### 3. CRSNG Découverte — Avis d'intention

Date limite : **1<sup>er</sup> août 2016**

L'Avis d'intention est **OBLIGATOIRE** et cette étape n'est pas sélective.

#### INFORMATIONS UTILES :

- La date limite au CRSNG : **le lundi 1<sup>er</sup> août 2016**
- L'Avis sert à déterminer le nombre de demandes attendues, à sélectionner le bon comité d'évaluation et à déterminer l'admissibilité du sujet pour chacune des demandes.
- Pour créer l'avis d'intention, sélectionnez le [Portail de recherche](#)
- Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter la [Note aux candidats éventuels](#)
- Vous n'avez pas besoin d'approbation universitaire à cette étape-ci donc lorsque vous appuierez sur « soumettre », vous soumettrez directement au CRSNG. Cette étape pourra être réalisée lorsque vous aurez validé toutes les pages de votre Avis d'intention.
- N'oubliez pas que vous devez également joindre votre CV Commun canadien (<https://ccv-cvc.ca/indexresearcher-fra.frm>), par contre, vous pourrez mettre à jour votre CVC entre la date de l'avis d'intention et la date limite de présentation de votre demande (1<sup>er</sup> novembre 2016).
- Une séance d'information sur les subventions à la découverte sera organisée en *septembre 2016 ici à la FSAA*.
- Si vous souhaitez faire réviser votre avis d'intention et vérifier que tout y est, ou si vous avez besoin de conseils, s.v.p. contacter Louise Tremblay, conseillère responsable de ce programme, ou l'acheminer au plus tard dans **la semaine du 4 juillet** étant donné la période de vacances.